



Pour notre santé et celle de la Terre

Charte de la fédération Nature & Progrès

PREAMBULE

Alors que l'Agriculture Biologique est désormais accessible au plus grand nombre, la fédération Nature & Progrès doit s'engager davantage dans la formulation des idées qui lui sont propres. Face à la normalisation imposée par les structures officielles, l'agroalimentaire et la grande distribution à travers le label AB, il est nécessaire de rappeler que Nature & Progrès propose une démarche globale qui va bien au-delà d'un simple label.

Cette charte s'adresse à tous les adhérents. Elle doit être le ciment qui unit dans le respect de l'éthique de la fédération, consommateurs, paysans, transformateurs... Son acceptation, ou mieux son appropriation, est un acte volontaire. L'application au plus près des principes préconisés permettra à Nature & Progrès de conforter son identité.

ADHERENTS ET GROUPES

Adhérents individuels et groupes, parmi lesquels les consommateurs sont les plus nombreux et doivent donc jouer un rôle essentiel, ont à engager l'information et l'action pour un développement de l'agriculture biologique dans le respect de la vie, de l'environnement, et de la justice sociale. Face au biologique intensif et indifférent aux problèmes de la désertification des campagnes, des relations Nord-Sud, des coûts énergétiques, et plus globalement des problèmes écologiques majeurs, il est nécessaire de promouvoir une agriculture biologique paysanne privilégiant les circuits courts de distribution (marchés, coopératives, etc.), une solidarité. Lorsqu'ils sont indispensables, les circuits plus longs doivent s'appuyer sur une solidarité urbains-ruraux et des échanges équitables susceptibles d'inverser les logiques marchandes destructrices pour la paysannerie et l'environnement.

La biodiversité de tous les organismes vivants est en voie de destruction, pas seulement à cause des menaces que font courir les OGM, mais aussi à cause du système économique et financier dominant qui condamne également tous les paysans de la planète. A travers nos actes de consommation, d'échanges et de production, c'est la recherche d'un projet de société plus juste, plus respectueux de la Vie et de tous les habitants de la planète qui donne toute sa cohérence à la démarche de la fédération Nature & Progrès. Aussi le tissu associatif, l'économie solidaire, et l'engagement dans les combats sociaux et environnementaux doivent être privilégiés.

L'ensemble des adhérents doit veiller à la rigueur des cahiers des charges dans l'esprit de la charte, et à leur respect, à travers les COMAC (commissions d'attribution des mentions), par les professionnels qui sollicitent la mention Nature & Progrès. Il ne s'agit plus seulement d'observer les règles de l'agrobiologie, mais d'encourager les producteurs à progresser vers une pratique cohérente avec notre éthique, la qualité de la démarche restant toujours plus importante que l'obligation de résultats.

La fédération Nature & Progrès, notamment au travers de ses groupes régionaux, s'engage à privilégier la relocalisation de la production de nourriture dans les bassins de consommation, la consommation de produits de saison locaux, le contact direct entre producteurs et consommateurs, à soutenir ou initier des engagements d'achats de consommateurs auprès d'un ou plusieurs producteurs, à organiser des marchés à la ferme, des foires bio, etc., à remettre du sens dans les circuits plus longs de transformation et de distribution en substituant aux flux de marchandises désincarnées l'échange entre personnes mettant en pratique à chaque étape les mêmes valeurs.

PRODUCTEURS ET TRANSFORMATEURS

Au delà des cahiers des charges des productions biologiques, il faut définir et préciser les critères environnementaux, énergétiques et sociaux, indissociables d'une véritable agriculture écologique et solidaire. Il s'agit d'attirer l'attention sur les conséquences des pratiques professionnelles qui peuvent être contraires au but global recherché. Ces notions, difficilement quantifiables doivent concerner la totalité des activités qui génèrent de l'échange. Il est demandé aux titulaires de la mention de s'engager à progresser dans ce sens. Le consommateur a un rôle décisif à jouer en confirmant la confiance par la proximité et le lien le plus direct possible qui l'unit au producteur ou transformateur.

1. ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX :

Enjeux agronomiques : Substituer autant que possible les monocultures au profit des complémentarités de polyculture et de polyculture-élevage, soit au niveau de la ferme, soit en association avec les paysans du même territoire.

Les productions doivent être adaptées au climat ainsi qu'à l'environnement.

Les équilibres naturels : Préserver, conserver ou reconstituer les paysages adaptés à la diversité des situations géographiques et climatiques (maillage de haies, talus, bandes forestières, etc.), lutter contre le ravinement et la détérioration des sols, favoriser dans chaque région la reconstruction des équilibres animal-culture-forêt.

Réserver dans chaque exploitation une zone sauvage – écologique – représentant au moins 5 % de la superficie agricole.

Gestion de l'eau : Concevoir et aménager les aires de stockage et de compostage de manière à éviter tout écoulement incontrôlé ou infiltrations d'effluents liquides pouvant polluer le cours d'eau, la source ou la nappe phréatique.

Gérer ses ressources en eau en installant des systèmes de récupération d'eau de pluie et en limitant les arrosages par des cultures adaptées au climat local, des cultures associées, sous couvert (paillage) ...

Eco-construction : Favoriser la construction et la rénovation de bâtiments à partir de matériaux entraînant le moins de nuisances tant à la production qu'à l'usage, en privilégiant les fabrications régionales et le recyclage des matériaux anciens. Les bâtiments disgracieux seront dissimulés par une végétation appropriée, composée d'essences locales.

Les énergies : Limiter la consommation d'énergie, en particulier d'électricité nucléaire et de pétrole, pour les bâtiments, pour le fonctionnement, la distribution, les intrants etc. L'investissement dans les systèmes de production d'énergie renouvelable est vivement encouragé.

Les déchets et rejets : Gérer les déchets bien en amont et au-delà de la législation en vigueur, donner priorité aux matériaux recyclables ou biodégradables, participer activement à leur réemploi. Entretien du matériel agricole de façon à limiter les rejets nocifs.

Les emballages : Le conditionnement des produits devra être minimaliste et utiliser des matériaux sains et recyclables.

Les transports : Utiliser des matières premières locales, réduisant ainsi les transports. La vente des produits s'orientera en priorité vers une clientèle locale.

Biodiversité-semences : Les adhérents paysans s'engagent à une réflexion et un travail individuel et/ou associatif sur la biodiversité (conservation et développement de races anciennes, semences, etc.) les autres professionnels et les consommateurs s'engagent à utiliser des matières premières issues de cette biodiversité.

Saisonnalité : Les producteurs, revendeurs et consommateurs devront privilégier les fruits et légumes de saison et refuser les produits provenant de pays très éloignés dont le transport est écologiquement inacceptable.

Le commerce équitable sera privilégié pour les productions impossibles sous nos climats.

2. ENJEUX SOCIAUX ECONOMIQUES ET HUMAINS

Les professionnels signataires s'engagent

➤ à la **solidarité**, à l'entraide, au soutien moral ou physique, directement ou au sein d'une structure (CUMA). Au parrainage individuel ou de groupes, suivi de conversions, soutien et accompagnement de projets.

➤ à veiller à ce que **l'occupation foncière et la dimension des ateliers restent à l'échelle de l'humain** (ferme à taille humaine) tout en respectant le tissu social et rural, et à favoriser de nouvelles installations. La substitution de la machine à l'homme ne doit plus être recherchée dès lors qu'elle détruit tout lien possible entre le paysan et la vie des sols, des plantes ou des animaux.

➤ à tendre vers l'**autonomie**, notamment en terme de semences et de plants, intrants, énergie.

➤ à une **identification** claire de leurs produits avec obligation d'inscrire le nom du producteur et/ou du transformateur sur les emballages.

➤ à développer une **politique sociale** au sein de leur structure s'ils embauchent du personnel et à veiller au respect des règles de l'O.I.T. (Organisation internationale du travail) chez leurs fournisseurs avec refus d'employer de la main d'œuvre délocalisée, refus de l'agriculture « intégrée ».

➤ à organiser une **meilleure répartition des marges de revenu** entre producteurs, transformateurs et distributeurs.

➤ à un **militantisme** visant l'animation, la valorisation et le développement de Nature & Progrès. A **informer, communiquer, échanger** avec les consommateurs à travers des actions comme les « portes ouvertes », par exemple.

Pour les entreprises de transformation, les professionnels s'engagent

➤ à la **solidarité** entre membres en privilégiant les approvisionnements en matières premières par des contrats de récolte en proximité, et en priorité vers les adhérents sous mention Nature & Progrès.

➤ à **ne pas mettre en péril les cultures vivrières ou les grands équilibres écologiques** (déforestation) par le développement inconsidéré de monocultures d'exportation, même sous couvert de commerce équitable.

La fédération Nature & Progrès s'engage

➤ à **contrôler les apports en capital** de ses adhérents professionnels (pas de capitaux liés au nucléaire, aux pesticides, aux OGM, aux industries de l'armement ou à des entreprises ayant des activités polluantes).

➤ à **agréer l'entreprise** à travers une ou plusieurs personnes (dirigeants) nommément citées en tant que caution morale et responsable de l'application de la charte Nature & Progrès.

Les consommateurs s'engagent :

➤ à respecter et soutenir cette charte au travers de leur vie quotidienne :

- privilégier les actes commerciaux qui favorisent une société respectueuse de l'autre, de la vie de la planète et des générations futures ;
- respecter l'environnement dans leurs actes de tous les jours ;
- soutenir des actions citoyennes et militantes ;
- privilégier les banques et placements éthiques etc.

➤ à participer à la vie de Nature & Progrès et à soutenir ses actions.